ROUBAIX

MERCREDI 7 MAI :

Aujourd'hui : saint Stanislas ; demain, sainte Félicie.

Sapeurs-pompiers : n° d'appel 303.33.

Caisse d'épargne : ouverte de 9 h. à 11 heures.

Consultations de nourrissons : de 10 à 11 heures.

Goutte de lait : distribution de 11 h. à 12 h.

Pharmacien de service de nuit : M Verdin, 48, rue de la Vigne.

Supplique

Ayez pitié de notre angoisse, ô saints compagnons, Mamert, Pancrace et Servais, qui au milieu du joli mois de mai favorisez, dit-on, le givre, le gel et le froid.

Epargnez-nous cette année l'offrande de ces dons méprisables. Les jardiniers les repoussent et nos foyers éteints les redoutent.

Soyez indulgents cette année où vous n'avez plus à défendre votre réputation puisqu'il fait froid depuis longtemps et que votre titre de « saints de glace » ne sera même plus notable.

Les tendres pousses ne peuvent pas trembler davantage par les nuits froides où le thermomètre descend jusqu'à —3 degrés, comme il y a trois jours. Vous ne voudrez pas non plus décourager les milliers de nouveaux jardiniers qui seront démoralisés par leur premier contact avec une terre incapable de se réchauffer.

Fondez, ô saints de glace, sous le beau soleil de mai... L'BOURLEUX.

LE CONSEIL MUNICIPAL

dans sa séance de lundi propose de fixer à 160 fr. l'allocation à domicile aux vieillards

Il s'occupe de la question des livraisons de pommes de terre à la ville

Sous la présidence de M. Fleuris Vanherpe, maire, entouré de ses adjoints, le conseil municipal a tenu une réunion lundi, à 18 h. 30.

M. Auguste Verhaeghe, occupait le siège de secrétaire de séance.

Le relèvement des taux d'allocations d'assistance aux vieillards et aux infirmes

L'ordre du jour ne comportait que peu de questions. Le conseil était appelé notamment à délibérer sur le projet de relèvement des taux d'allocations d'assistance aux vieillards, infirmes et incurables.

On sait, en effet, que l'assistance à domicile consiste dans le paiement d'une allocation mensuelle dont le taux est fixé par le préfet, après avis du conseil municipal. Il ne peut être inférieur à 110 fr., ni supérieur à 160 fr. par mois.

Le conseil municipal conserve la faculté de fixer un taux d'allocation qui excède le chiffre arrêté par le préfet pour la commune considérée. Dans ce cas, la dépense supplémentaire résultant de la majoration décidée par le conseil municipal reste intégralement à la charge de la commune.

Le conseil, appelé à délibérer sur la question, émet l'avis que le taux de l'assistance à domicile soit fixé, à Roubaix, à 160 fr. par mois, à partir du 1er avril. D'autre part, le conseil sollicite l'autorisation de maintenir l'allocation de quarante francs par mois en faveur des bénéficiaires de la loi du 14 juillet 1905.

Les jardins ouvriers de la ville

On sait que la municipalité a converti tous ses terrains utilisables en jardins ouvriers et qu'elle a, en outre, loué plusieurs hectares de terre à des particuliers. Depuis octobre 1940, elle a pu mettre à la disposition des amateurs 673 nouveaux jardins ouvriers ayant chacun une superficie de 200 mètres carrés.

Le conseil ratifie la transformation des terrains municipaux en jardins ouvriers et sollicite une subvention pour payer aux attributaires la prime de 150 fr. prévue par la loi du 25 novembre 1940, et il ouvre un crédit de 3.600 fr. pour couvrir les frais de location des terrains loués.

La question des pommes de terre

Un conseiller sollicite des explications sur la question de livraison de pommes de terre. M. Vanovermeir, adjoint au maire, fournit les éclaircissements demandés.

« Dans sa dernière réunion, dit-il, le conseil municipal a autorisé la ville à donner sa garantie financière pour la livraison de quatre mille quintaux de pommes de terre.

» La préfecture a annulé la délibération qui permettait à la ville de donner une garantie de 696.000 fr., en se basant sur l'arrêté qui interdit aux collectivités d'intervenir dans des opérations commerciales.

» Pourtant, cette somme a été réunie par les négociants, et l'on peut espérer voir bientôt arriver nos pommes de terre. Cinq trains sont en route pour le Nord. Déjà, le pays minier a été servi et, sous peu, sans doute, ce sera notre tour. »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est ensuite levée.

Des soupes populaires à cent ans d'intervalle

La création des soupes populaires est des plus utiles dans les moments difficiles que nous traversons.

Sait-on qu'il y a près de cent ans (exactement 94), les mêmes faits se produisaient à Roubaix ?

Depuis plus d'une année, en effet, la fabrique de Roubaix, victime du « Libre-échange » cher à l'Angleterre, se trouvait dans une situation désespérée, et les Roubaisiens souffraient d'une très grande misère. On vendait ses meubles, ses habits, ses literies afin d'acheter du pain, car la viande et les légumes étaient très chers.

Le conseil municipal de l'époque aidait le plus possible le bureau de bienfaisance dans son œuvre de secours aux malheureux. C'est ainsi que le 7 mai 1847, M. César Fiat, en réunion du conseil, « parle longuement de la misère qui règne en cette ville et de la malheureuse situation des ouvriers privés d'ouvrage. Il dit que les secours donnés par le bureau de bienfaisance sont insuffisants, qu'il y a nécessité de les doubler, c'est-à-dire de les porter à 8.000 francs par semaine (pour 25.000 habitants environ).

» Il fait remarquer que le pain qui est donné aux pauvres est loin de suffire à leur nourriture ; que cet aliment d'ailleurs n'est pas suffisamment substantiel ; qu'il serait bien autrement préférable de faire des soupes qui offriraient une meilleure nourriture sans que le prix en soit plus élevé. »

Et le conseil (à l'unanimité moins une voix) vote immédiatement : 1° les 8.000 francs par semaine au bureau de bienfaisance ; 2° 2.500 francs pour achat des chaudières, appareils et accessoires pour la confection des soupes. Et, en attendant, il autorise le maire à louer le matériel nécessaire pour que ces distributions puissent être faites sans le moindre retard.

A.-J. L.

Le gala du Conservatoire pour les prisonniers

Dimanche prochain, 11 mai, aura lieu au Conservatoire à 15 h. 30, le gala artistique organisé par le Comité d'entr'aide roubaisien, au profit exclusif de nos compatriotes prisonniers.

M. Boisquet a composé un programme éclectique. Mlle M. Noppe au violon ; Mlle G. Cruppelandt au piano ; Mlle M. Bayart à la harpe, nous feront goûter le charme des meilleures œuvres de Beethoven, Cartier, de Falla, Chopin, Albeniz, Zabel et G. Pierné ; tandis que Mme et M. Hennebelle accompagnés par Mlle Dewyndt interpréteront nos grands maîtres Reyer, Fauré, Gounod, Massenet et Debussy.

Pour terminer ce régal artistique, Mlles R. Segard, J. Dekeiser et Mme et M. Meurisse nous feront apprécier l'esprit et la délicatesse romanesque d' « Un caprice » d'Alfred de Musset.

Il reste encore un certain nombre de places à 25 fr., 15 fr. et 5 fr.

Hâtez-vous de les réclamer à la Croix-Rouge Française, 14, rue Jeanne-d'Arc, car en faisant votre devoir à l'égard de nos chers prisonniers vous pourrez passer quelques heures délicieuses.

L'édicule de la place de la Liberté sera bientôt réparé

Notre collaborateur, le « Bourleux », a récemment signalé à l'attention des services compétents l'état lamentable dans lequel se trouve l'édicule utilitaire érigé place de la Liberté.

Le service des travaux municipaux s'en était déjà préoccupé. Mais on ne savait pas très bien à qui incombaient les réparations. On le sait maintenant..., c'est à la ville. Ce point bien établi, la chose ne souffre plus aucune difficulté, et bientôt on procédera aux travaux indispensables.

Les commandes de charbon

SECTEUR N° 7. — Ancienne école communale, angle rues du Bois et Fabricants.

10 mai. — De 8 h. à 12 h. : boulevard d'Armentières, rues de l'Amiral-Courbet, Racine, boulevard de la République, quai de Gravelines. — De 14 h. à 17 h. 30 : quai de Boulogne, rues Corneille, d'Alsace, place de la Patrie, rues de Lorraine, des Vosges, d'Epinal, de Remiremont.

12 mai. — De 8 h. à 12 h. : rues du Fresnoy, du Capitaine-Aubert, Charles-Gounod, Diderot, Cuvier, de Turin, de Gênes. — De 14 h. à 17 h. 30 : rues de Milan, de Rome, de Naples.

13 mai. — De 8 h. à 12 h. : rues d'Italie, Solférino, de Florence, de l'Ouest. — De 14 h. à 17 h. 30 : rue de Mouvaux.

14 mai. — De 8 h. à 12 h. : rues de Luxembourg, des Grapperies, Boucher-de-Perthes, de Béthune. — De 14 h. à 17 h. 30 : rues de Danemark, Cheron, Bourgelat, Mackellerie, de Lens, Favreuil, de Saint-Omer, de Bully-Grenay.

A l'Association des anciens élèves d'Esquermes

Une réunion aura lieu le mardi 13 mai, à 14 h. 30, boulevard Vauban, 124, à Lille. Sermon par le R. P. Ranson, sur « Notre admirable vocation présente ». Mme la prieure générale présidera.

Les secours aux personnes privées de ressources

Le paiement aura lieu au Bureau de bienfaisance, dans l'ordre numérique d'après l'oraire suivant :

Jeudi 8 mai, à 14 h., de 1 à 440 ; à 15 h., 441 à 940 ; à 16 h., 941 à 1450 ; à 17 h., 1451 à 2180.

Vendredi 9 mai, à 9 h. 30, de 2181 à 2610 ; à 9 h., 2611 à 3360 ; à 10 h., 3361 à 3800 ; à 11 h., 3801 à 3930, et 4094 à 4500 ; à 14 h., 4501 à 5010 ; à 15 h., 5011 à 5400 ; à 16 h., 5401 à 5750 ; à 17 h., 5751 à 6050.

A la 76me section de l'Association des anciens sous-officiers

Les membres de cette association sont convoqués en réunion pour le dimanche 11 mai, à 11 h. précises, au Café de la Rotonde.

Au cours de cette réunion, le Comité remettra le colis de Pentecôte aux familles des prisonniers ; celles-ci sont invitées. Les membres du Comité se réuniront à 10 h. 45.

Après le cambriolage de la bonneterie Dubois

Nous avons relaté hier le vol commis aux Etablissements Dubois, bonneterie, 283, rue Montgoifier. Un inventaire aérieux, effectué au cours de la journée de lundi, a permis de situer exactement l'importance du cambriolage. Les monte-en-l'air emportèrent en réalité 407 douzaines de paires de bas, et l'on estime que le montant du vol atteint 100.000 francs environ.

La Sûreté a été saisie de l'affaire et l'on recherche activement les auteurs de ce vol.

TOMBE DANS UNE BASSINE D'EAU BOUILLANTE. — M. Julien Lucas, 63 ans, domicilié 25, rue du Vivier, sujet à des crises cardiaques. Or, lundi soir, vers 10 heures, il fut terrassé subitement par l'une de ces crises, et le malheur voulut qu'il tombât dans une bassine contenant de l'eau bouillante. Il fut sérieusement brûlé au pied gauche. M. le docteur Lafaye, qui lui donna ses soins, l'a fait admettre à l'hôpital.

UNE FEMME TENTE DE SE DONNER LA MORT A L'AIDE DU GAZ D'ECLAIRAGE. — Lundi soir, des voisins, alertés par une forte odeur de gaz, pénétrèrent dans l'appartement qu'occupait Mme Alida Hespel, veuve Delattre, 52 ans, domiciliée 40, rue Raphaël, et trouvèrent celle-ci étendue, inanimée, asphyxiée aux trois quarts par le gaz d'éclairage qui s'échappait d'un robinet laissé ouvert.

M. le docteur Maeure, mandé d'urgence, fit admettre la désespérée à l'hôpital. Son état était très grave, mais, grâce aux soins dont elle fut l'objet, on espère maintenant la sauver.

POUR SE CHAUFFER. — M. Carlos Honoré, 58 ans, fondeur, 262, rue Jouffroy, a surpris l'autre jour, vers 6 h. du matin, un individu qui ayant pénétré dans sa fonderie avec une brouette, était en train de faire une provision de coke. Se voyant surpris, l'homme prit la fuite, abandonnant la brouette et le coke à moitié plein qu'il se disposait à enlever.

LES LIVREURS DE CHARBON DOIVENT AVOIR, SUR LEUR VOITURE, LA BASCULE REGLEMENTAIRE. — La police a dressé des procès-verbaux à plusieurs marchands de charbon : MM. François Vanderdonck, 147, rue de Carihem ; Augustin Leman, 345, Grande-Rue, et Mme Malvina Robbe, 2, rue d'Estaing, qui n'avaient pas, sur leur voiture de livraison, la bascule réglementaire.

UN CYCLISTE, M. Auguste Grande, 33 ans, représentant, domicilié 74, rue Anatole-France, avait déposé son vélo, lundi, devant un immeuble de la rue du Vieil-Abreuvoir, où il était entré. Quand il en sortit, peu après, le vélo n'était plus là...

A L'ASSOCIATION DE L'INSTITUT TURGOT. — Les membres n'ayant pu être touchés lors du passage du collecteur sont invités à verser le montant de leurs cotisations 1940 et 1941 au compte de chèques postaux de Lille 290.14 ou au siège de l'Amicale, rue du Collège, le dimanche 11 mai, de 10 h. 30 à 11 h. 30, le montant intégral devant servir à la caisse des prisonniers. Les familles n'ayant pas encore donné l'adresse de leur prisonnier sont priées de la remettre dimanche, une permanence sera assurée pendant l'ouverture de la bibliothèque.

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS « L'EMPLOYE ». — Les familles des sociétaires encore prisonniers sont priées d'adresser ou de faire parvenir par lettre l'adresse du camp d'internement de ces derniers avant le 1er juin, au siège de la société, 8, rue du Grand-Chemin, en vue de l'envoi éventuel d'un colis.

AU BUREAU DE POSTES DU QUARTIER DE LA GARE. — La personne qui s'est présentée entre 12 h. et 13 h. le lundi 5 mai, au bureau de postes du quartier de la Gare pour effectuer le remboursement d'un bon d'armement émis à Mouvaux est priée de se représenter.

A L'UNION DES FAMILLES NOMBREUSES DE SAINT-JEAN-BAPTISTE. — Le Comité des familles nombreuses de Saint-Jean-Baptiste invite les membres de cette section, ayant des enfants faisant leur communion solennelle, à assister à une réunion qui aura lieu à la Maison des Œuvres, 3, rue Leseurre, demain mercredi 7, à 19 h. 30, en vue d'une répartition de dons en nature. Se munir de la carte d'adhérent revêtue du timbre 1941.

SOCIETE CHORALE DE NOTRE-DAME. — Mercredi 7, au siège, rue Richard-Lenoir, 34, répétition générale à 18 h. Nouvelle messe à l'étude.

CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL ». — Mercredi, à 18 h. 30, répétition générale au local.

TOURCOING

MERCREDI 7 MAI :

Hôtel de ville : de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Caisse d'épargne : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h.

Bibliothèque communale : de 14 h. à 17 h. 30.

Bibliothèque populaire : de 9 h. à 11 h. 30.

Consulat belge : de 8 h. à 12 h. 30.

Famille du soldat tourquennois : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h.

Un comité est formé pour la restauration de l'église Notre-Dame de Consolation

sous le patronage des « Amis de Tourcoing »

Le mois dernier, nous avons signalé à nos concitoyens la grande pitié de l'église de Notre-Dame de Consolation. Nous disions qu'en mai 1940, le sanctuaire avait beaucoup souffert et que son état actuel nécessitait de sérieuses réparations, dont le coût s'élèvera à une somme beaucoup trop importante pour que les seuls paroissiens du Pont-de-Neuville puissent en supporter la souscription.

D'autre part, nous ajoutions que l'église, construite en 1910, échappait au statut des églises concordataires qui sont propriété de l'Etat, mais qu'en raison des nombreux services que cette paroisse rend, non seulement à la population ouvrière du quartier, mais encore à tous nos concitoyens, par sa situation à proximité de l'hôpital de la rue de l'Yser, M. Edmond Salembien avait consenti à faire les réparations strictement indispensables pour que l'église puisse être rendue au culte dès le mois de novembre.

Malgré l'aide multiple qu'il a rencontrée dans son œuvre de restauration de l'église, M. l'abbé Sauls, curé de la paroisse, s'est vu dans l'obligation d'avoir recours à l'ensemble de la population tourquennoise pour que celle-ci veuille bien l'aider dans la tâche que lui a imposée S. Em. le cardinal Liénart, évêque de Lille.

Il s'est donc adressé au Syndicat d'initiative des « Amis de Tourcoing », dont le précieux concours ne fait jamais défaut lorsqu'il y a un « coup de main » à donner à une œuvre intéressante. Sous le patronage d'honneur de MM. Jacques Masurel, président de ce syndicat et de M. Jules Joire, président de la Chambre de Commerce, un comité vient de se former, qui comprend : M. Pierre Dassonville-Roussel, secrétaire ; M. André Tiberghien-Trentesaux, trésorier ; MM. Henri Duprez-Dalle, Etienne Guéranger, Joseph Motte-Vandewynckele et M. l'abbé Sauls.

Ce comité s'est donné pour mission de quêter en faveur de la restauration du sanctuaire. Bientôt une souscription va s'ouvrir. Pour permettre à toutes les bourses de joindre leur obole aux grosses sommes que le comité se charge de recueillir, une journée est prévue pour le dimanche 8 juin, jour de la Pentecôte. Dans toutes les églises de la ville, des personnes dévouées tendront la main aux catholiques tourquennois pour la restauration de l'église Notre-Dame de Concolation.

Que, dès à présent, chacun réserve son offrande. Tourcoing, la ville au cœur si généreux, ne saurait manquer de faire ce geste de solidarité envers la population ouvrière du Pont-de-Neuville, qui compte bien retrouver sous peu son église parée et ornée comme elle l'était auparavant.

La création d'une clinique chirurgicale payante à l'hôpital

On connaît les immenses services rendus par la création relativement récente, à Tourcoing, d'une maternité payante mise à la disposition de toute la population de la ville et des communes voisines. L'administration municipale vient de créer une clinique chirurgicale payante qui s'ouvrira dans quelques semaines.

C'est dans les anciens locaux de l'inhalatorium, transformés pour ce nouvel usage, que seront abrités les services de cette clinique.

Il existe dans toutes les grandes villes des organismes de ce genre, qui permettent aux patients de recevoir les soins de leur médecin habituel et de faire appel au besoin au chirurgien de leur choix. M. Salembien poursuit ainsi inlassablement une œuvre d'adaptation des services hospitaliers.

Mme Villeneuve est nommée sous-directrice de l'Institut Sévigné

Son développement sans cesse croissant a fait de notre école pratique de jeunes filles de la rue des Ursulines un établissement de premier ordre. C'est ce qui vient d'inciter l'autorité académique à créer, à l'Institut Sévigné, un nouveau poste de sous-directrice, qui est confié à Mme Villeneuve, professeur d'enseignement ménager et de sciences appliquées.

Mme Villeneuve était toute désignée pour occuper ces fonctions importantes. Depuis plus de quinze ans, elle consacre à la formation des jeunes filles une expérience que lui donne, non seulement son long professorat, mais encore sa situation de mère d'une nombreuse famille.

Cette tâche nouvelle ne fera que renforcer l'autorité que s'est acquise Mme Villeneuve par sa compétence dans tous les problèmes que pose l'éducation ménagère. Nous croyons savoir que c'est sous sa direction qu'ont été placées les normaliennes qui viennent à Tourcoing faire un stage pour compléter leur formation d'institutrices.

Nous présentons à Mme Villeneuve nos sincères félicitations.

Les cinquante-huit normaliennes de la promotion du Nord vont compléter leur formation à l'Institut Sévigné

Lundi, les cinquante-huit normaliennes, de la promotion du département pour l'année en cours, sont arrivées à Tourcoing. Parallèlement aux cours que les normaliennes du Pas-de-Calais vont suivre à Lille et à Roubaix, celles du Nord, vont s'initier à l'Institut Sévigné aux travaux ménagers, à la puériculture et aux travaux pratiques de couture pendant un stage de deux mois.

L'autorité académique ne pouvait faire meilleur choix que l'Institut Sévigné, où cet enseignement est dispensé à toutes les élèves sous une forme vraiment pratique et intéressante. Nous avons eu l'occasion, au début de cette année, de mettre sous les yeux de nos lecteurs cet aspect d'un enseignement, qui doit être à la base de la formation de nos filles, qui sont appelées à devenir maîtresses de maison et nous avons souligné comment, grâce à l'administration municipale de Tourcoing, l'école de la rue des Ursulines remplissait à merveille une tâche parfois bien difficile.

Une réunion de la Société des beaux-arts

La Société des beaux-arts de Roubaix-Tourcoing s'est réunie lundi soir, au « Nouveau Gambrinus », sous la présidence de M. Emile Lhoest, entouré des membres de la commission.

L'ordre du jour comportait la mise au point des travaux préparatoires à l'exposition, qui s'ouvrira le 18 mai et durera jusqu'au 1 juin. On sait que pour donner à cette manifestation tout l'éclat qu'elle mérite, M. Edmond Salembien a bien voulu mettre à la disposition des artistes la salle d'honneur de l'école des beaux-arts où aura lieu le vernissage de ce cinquième salon.

Mme Claire Olivier-Tiberghien, qui a la charge de toute l'organisation de ce salon, a réussi à grouper un bon nombre d'artistes dont le mérite sera d'autant plus apprécié que leur participation aura pour but de secourir et d'aider les artistes prisonniers de guerre de la Société des beaux-arts. Une centaine de toiles seront présentées.

Le comité rappelle aux exposants que les œuvres doivent être remises le samedi 10 mai, entre 10 h. et midi, à l'école des beaux-arts, rue de Gand. D'autre part, ceux d'entre eux qui n'ont pas encore envoyé leur notice, sont priés de le faire d'urgence, sous peine de n'être pas inscrits au catalogue de l'exposition.

Chez les jardiniers du Pont-de-Neuville

Sous les auspices du Coin de terre et du foyer tourquennois, une réunion réservée aux jardiniers du quartier du Pont-de-Neuville et de Neuville-en-Ferrain, aura lieu le dimanche 17 mai, à 16 h., en la salle des fêtes 103, rue du Pont-de-Neuville.

M. Depuydt y donnera une causerie sur les travaux de jardin et une tombola clôturera cette réunion à laquelle tous les jardiniers sont invités.

Le concours de dessin des « Amis de Tourcoing »

Le concours annuel de dessin des « Amis de Tourcoing », ouvert chaque année durant les vacances de Pâques à tous les enfants des écoles de la ville, a obtenu, cette année encore, un grand succès. Plus de cent concurrent ont envoyé leur travail et le jury aura terminé son classement dans quelques jours.

Nous publierons ultérieurement les résultats définitifs de cette compétition.

D'autre part, le comité des « Amis de Tourcoing » envisage la possibilité de faire une exposition des travaux des concurrents. Cette manifestation, comme toutes celles de ce genre, qui ont eu lieu il y a quelques années, suscitera une saine émulation entre les écoliers.

Les relations ferroviaires Tourcoing-Paris

A partir de lundi 5 mai, les relations ferroviaires Tourcoing-Paris sont grandement améliorées par la mise en circulation d'un train supplémentaire dans les deux sens. Se renseigner à la gare sur l'horaire.

Les secours aux habitants privés de ressources

Les paiements de secours pour la période du 5 au 11 mai 1941, auront lieu dans les dépôts du Bureau de bienfaisance, les jours et heures ci-après :

Mercredi 7 mai : Blanc-Seau : Château Scott, square Leman (cartes vertes), de 14 à 15 h., de 23751 à 24.699 ; de 15 à 16 h., 22.801 à 23.110.

Jeudi 8 : Mairie annexe : (cartes mauves), de 9 h. à 9 h. 30, de 4.801 à 5.600 ; 9 h. 30 à 10 h., 5.601 à 7.700 ; 10 h. à 10 h. 30, 7.701 à 8.300 ; 10 h. 30 à 11 h., 8.301 et plus.

Ecole de garçons, rue Neuve (cartes orangées), de 14 h. à 15 h., 16.000 à 17.000 ; 15 h. à 16 h., 17.001 à 18.000 ; 16 à 17 h., 18.001 à 18.500.

Vendredi 9 : Mairie annexe (cartes jaunes), de 9 h. à 9 h. 30, 19.400 à 20.300 ; 9 h. 30 à 10 h., 20.301 à 20.900 ; 10 h. à 10 h. 30, 20.901 à 21.200 ; 10 h. 30 à 11 h., 21.201 et plus.

(Cartes roses) : de 14 h. 15 à 15 h., 12.301 à 13.700 ; 15 h. à 15 h. 30, 13.701 à 14.300 ; 15 h. 30 à 16 h., 14.301 à 14.700 ; 16 h. à 16 h. 30, 14.701 et plus.

Croix-Rouge : (cartes bleues) : de 14 h. à 15 h., 9.501 à 10.500 ; 15 h. à 16 h., 10.501 à 11.100 ; 16 h. à 17 h., 11.101 à 11.600.

Les commandes de charbon

SECTEUR N° 2. — Bureau du Consortium charbonnier, 3, rue Carnot. — 8 mai : rues d'Hondschoote, Moulin-Tonton, Toulouse, Epidème, Orchies, Verne, Serpentine et cours. Cinq-Voies et cours rue Erckmann, Chatrian. — 9 mai : rue du Tilleul 165/fin 164/fin et cour Roussel et cour au n° 215 ; Balzac, Union, Chalons, Cadeau et cours, Seelin, rues de Roubaix, de la Tossée tout sauf 1 et 9 et cours. — 10 mai : Rues Fonderie, Cernilius, Bailly, St-Eloi, Danton, Stephenson, Nantes, place Sébastopol, avenues Lafrançois, Chaptal, rue de Lille, côté impair, N° 197 à 275 ; rue de la Vieille-Cour, sentier du Vinage, cités Maure, Couvreur, Deamarières, Chemin-Vert jusqu'au Vinage, carrière Mme Deflandre, ferme du Grand-Colombier, quartier du Vinage ; rue de Lille, côté pair, N° 246 à 268 ; ruelle des Vicaires, rue des Arts, ruelle de l'Eglise, rues du Docteur-Calmette, de la Lutte et rue de la Lutte prolongée, rue des Cayennes, sentier de Neuville.

SECTEUR N° 3. — Le mardi 13 mai : rue de Lille, côté impair N° 153 à 195 ; rues Destombes, de la République, du Canon, Jeanne-d'Arc, place de la Gare, rue Latérale et Pôle-Nord ; rue de Lille, côté pair, N° 140 à 244, cité Delahousse (rangée Brune), sentier des Morts (rue des Poilus), cités du Tissage, du Gasomètre, rues des Chateaubriands, de la Cloche, de la Briqueterie, rue de Béthune, de la Malesence, rangée Manessier, cité Vanoverscheide, rue du Gaz, du Bronckaert jusqu'au Pied-de-Bœuf, sentier Casier.

Mort de M. Jean Vanrullen, vice-président du Syndicat des fabricants de tuyaux

Nous apprenons la mort, à l'âge de quarante-six ans, de M. Jean Vanrullen, industriel, vice-président du Syndicat des fabricants de tuyaux et membre du Bureau de bienfaisance.

M. Vanrullen qui appartenait à une famille particulièrement connue à Wervicq, était très estimé dans le monde industriel, où il jouait un rôle important dans la branche qui avait conservé la réputation du nom qu'il porte.

Il était le frère de M. Robert Vanrullen, maire de Wervicq.

Nous prions la famille de M. Vanrullen d'agréer l'expression de nos sentiments de condoléance.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 h. 30, en l'église de Wervicq-Sud.

BELGIQUE

Après le « coup d'eau » dans un charbonnage

Trois cadavres ont pu être remontés

Les causes de la catastrophe qui se produisit le 25 avril dernier, dans un charbonnage belge et qui causa la mort de l'ingénieur Maximilien Fosselard et celle de six ouvriers, ne sont pas encore exactement établies. On sait qu'avec une vitesse lequel ils se trouvaient eût pu être remonté.

Des cinq autres corps restés dans le puits, trois ont pu être remontés.

Le budget de la dette publique

Le « Moniteur » publie le budget de la dette publique pour l'exercice 1941. En voici l'article unique :

« Il est ouvert, pour les dépenses du budget de la dette publique afférentes à l'exercice 1941 et énumérées au tableau annexé, des crédits s'élevant à la somme de 2.686.777.975 fr. 14 c. »

Au chapitre premier, section première, article premier, on lit : « Rente au nom de S. G. le prince de Waterloo : 80.684 francs. » Cette rente est attribuée, on le sait, à un Britannique, descendant du duc de Wellington, vainqueur de Napoléon à Waterloo.

HEM

Les funérailles des petites victimes de l'accident de la rue de la Lianderie

Lundi, à 9 h. 30, ont été célébrées, en l'église Saint-Joseph, aux Trois-Baudets, les funérailles des deux jeunes victimes de l'accident de la rue de la Lianderie, les petits Marcel Delcourt et François Derudder.

Une foule nombreuse avait tenu à venir apporter l'hommage de sa douloureuse sympathie aux deux familles si cruellement éprouvées.

A l'issue de la messe, chanté par M. l'abbé Derville, curé, le cortège prit la route du cimetière, où eut lieu l'inhumation.

Signalons que les corps des petites victimes avaient été placés sur le même char funèbre et que celui-ci était précédé des élèves des écoles de garçons et de filles des Trois-Baudets.

WASQUEHAL

Les funérailles de M. Marcel Diers, caporal du corps des sapeurs-pompiers

Lundi matin, ont eu lieu, en l'église Saint-Nicolas, les funérailles de M. Marcel Diers, caporal du corps des sapeurs-pompiers communaux et membre du personnel municipal de la voirie.

La levée du corps fut faite au domicile mortuaire, 4, rue Gustave-Dubled, par M. l'abbé Vandenhaute, vicaire à Saint-Nicolas.

Le deuil était conduit par MM. Charles et Emile Diers et Georges Joveneaux, fils et gendre du défunt.

Le cerbillard était entouré de MM. Jean Caby, lieutenant commandant ; Jules Caby, adjudant, et des membres du corps des sapeurs-pompiers.

Le cercueil était recouvert du drapeau de la compagnie.

Des plaques funéraires étaient offertes par les pompiers et le personnel municipal de Wasquehal.

Parmi la nombreuse assistance, on remarquait la présence de MM. Henri Détailleur, maire ; Emile Leseaffre, Paul Marquilly et Duforest, adjoints au maire, et divers membres du conseil municipal ; Louis Halluin, administrateur du bureau de bienfaisance ; Frédéric Schweitzer, président de la société municipale de gymnastique « L'Espérance » et ancien commandant des sapeurs-pompiers ; Jules Permeaux, président de l'Union mutualiste ; Louis Bertoux, président honoraire de la « Jeune France » ; Jean Ameye, vice-président de la section des mutilés ; une importante délégation du personnel municipal et de la police, etc.

Après la cérémonie religieuse, le convoi se dirigea vers le cimetière communal où eut lieu l'inhumation.

LEERS

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu le jeudi 8, à 15 h., à l'école des filles, rue de la Mairie.

LA DECLARATION DES PIGEONS VOYAGEURS doit être faite d'extrême urgence à la mairie.

CHÉRENG

L'INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON se fera le 10 mai, au Café de la Bascule.

Le prix du charbon est fixé à 39,30 les 100 kilos.

MOUVAUX

Mort pour la France

La mairie a été avisée officiellement du décès du soldat Gérard Vandewatère, né le 17 juillet 1909, à Mouscron, Belge d'origine. M. Vandewatère s'était engagé dans l'armée française pour obtenir sa naturalisation.

Il est mort bravement, entre le 4 et le 6 juin, à Freenes-Mazancourt (Somme), où son corps a été inhumé.

Il laisse une veuve et cinq enfants domiciliés 138, rue Jean-Bart, qui ont été prévenus par M. Albert Boudewyn, maire.

Nous présentons à Mme Vandewatère et sa famille, nos très sincères condoléances.

Les commandes de charbon

SECTEUR N° 1, à la Mairie. — Le 10 mai : rues de Lille, Tourcoing (jusque Brasserie Lemaire), place de la Paix, rue Mirabeau, Camp des Prés, avenue Foch, rue Mac-Mahon, rues de Roubaix, des Poilus, Marceau, Thiers, Bourlet, Kléber, place de la Délivrance, rues Hospice, Jeanne-d'Arc. — 12 mai : rues Alsace-Lorraine, Amiral-Courbet, Basse, Isly, V.-Hugo, Duriez, Platanes, Lilas, des Fleurs, Galliéni (jusqu'au Bd Carnot), rues Régnier, Wasquehal, Bd de la Marne, rues Carnot (jusque rue Faidherbe), Tries.

SECTEUR N° 2. — A la mairie : le 16 mai : rues Escalette, Vauban, Faidherbe, Saint-Paul, Saint-Pierre, Nouvelle, Presbytère, Constantin, Pasteur. — 17 mai : rues Château, Poissonnier, Turgot, Congo, Turenne, Galliéni (à partir du Bd Carnot), rues J.-Jaurès, Epinette, Bd Carnot (à partir de la rue Faidherbe), contour Sacré-Cœur.

SECTEUR N° 3. — Patronage Saint-François (rue F.-Masurel, Les Francs). 19 mai : rues de Tourcoing, de la Brasserie, Lemaire, aux Francs, des Ravennes, Jean-Bart, Gambetta. — Le 20 mai : rues Masurel, Rouet-de-l'Isle, Félix-Faure, Verdun, Lorthiois, Forgette, Baisieux, Vert-Pré, Gaité, des Champs, des Coulons.

Le prix du charbon est fixé à 39.50 les 100 kilos.

CONSULTATION DE NOURRISSONS jeudi 8 mai, de 15 h. à 16 h., à l'hôpitaux.

MARCQ-EN-BARŒUL

UN VOL DE VOLAILLES. — Au cours de la nuit de samedi à dimanche, des malfaiteurs se sont introduits derrière l'habitation de Mme Ahage-Lepers, avenue de la République, 173, et ont dérobé huit poules et un coq. Pour atteindre le poulailler les malandrins passèrent par la rue de Barœul. Une enquête est ouverte.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Les commandes de charbon

ECOLE DE GARÇONS, 11, rue d'Halluin. — Le jeudi 8 mai : rue de Tourcoing, carrière du Christ, sentier de l'Ecole, sentier Ottevaere, sentier France, rue Jean-Jaurès, sentier Baguerre, carrière des Tisserands, rue des 5-Voies, sentier des Armes, rue du Moulin.

Le vendredi 9 mai : place de la Mairie, rue des Fromets, carrières du Faubourg, du Labyrinthe, sentier de Roncq, rues de la Poste, de Dronckaert, du Bailly, sentier du Sapin-Vert, rues du Coq-Français, d'Halluin, carrière du Pape, contour de l'Eglise, rues du Bas-Quartier, de la Latte, du Patronage, du Cimetière, sentier de la Bienfaisance.

GARDERIE DES ENFANTS, EGLISE SAINTE-THERESE (Risquons-Tout). — Le samedi 10 mai : rue du Chemin-Vert, sentier de la Douane, rues du Borquier, Aristide-Briant, du Purgatoire, de la Forgette, de Gand, carrières des deux Nations, Emile-Zola.

RESPECTEZ LES RECOLTES. — Jules Février et Jean Boret, demeurant à Tourcoing, ont fait l'objet d'un procès-verbal pour avoir traversé un champ de blé ensemencé.

AVIS AUX CULTIVATEURS. — Les déclarations de récoltes et d'ensemencement sont à effectuer à la mairie avant le 15 mai, dernier délai.

BONDUES

Les commandes de charbon

A la Mairie : 8 mai : à 8 h., Moulin Gardon, Pavé des Ravennes ; à 9 h., Gravier de Mouvaux, Gris-Mouchon, Beau Séjour, routes de Linselles et Blanche, chemin de l'Epée Royale, Bas Chemin, Pot de Fer ; 10 h., route Nationale n. 64/320, 134 ; 14 h., route Nationale 115/305 ; 15 h., Carrière Lagache, Pavé du Jambon, carrière Lebrun, pavé du Molinel, Chanterelle (quartier Gheysens).

9 mai : 8 h., route Nationale 1/113 2/62 ; 9 h., Chanterelle (quartier Morand), chemin Saint-Georges, rue du Bosquet ; 10 h., Fouquet-Lelong, Poste, la Place, César Loridan ; 14 h., sentier Ma Campagne, fort Montagne, Clef des Champs, Coquinage, Les Oboeux, René d'Hespel, Gravier du Christ, Fort Debout, chemin Saint-Georges.

Le prix du charbon est fixé à 39,50 les 100 kilos.

RONCQ

Les commandes de charbon

A LA SALLE DES ŒUVRES rue du Docteur-Calmette

SECTEUR N° 1. — Le samedi 10 mai : rue de Lille, côté impair, N° 277 à 409 ; cité Bonduel, rues de l'Egalité, Casier, Wallerand ; rangée Pain-Sec, cité Catteau, cité du Merle, cité du Prot, rues Rouge, de Roubaix, rangée Delahousse, rangée des 3-Rois, les Tilleuls, rue de Lille, côté pair, N° 270 à 356 ; carrière Minique, rue de Billemont, cité Destombes, Lava, Catteau, Charlet et des Barsquements.

SECTEUR N° 2. —